

# VAL SONNETTE INFO



N° 4 – Juillet 2018

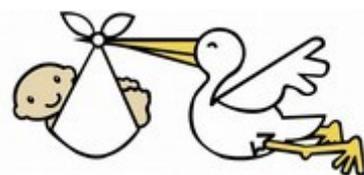
page 2 : État civil - Ouverture mairies  
page 3 : Éditorial  
page 4 : Vie communale  
page 7 : Projets  
page 8 : Travaux  
page 10 : Culture-Animation  
page 11 : Civisme

page 12 : Budget  
page 14 : Associations  
page 17 : Vivre à Val-Sonnette  
page 22 : Bon à Savoir  
page 24 : Assainissement  
page 26 : Invitation  
page 27 : Infos  
page 28 : Calendrier

# État Civil

## Naissances

- Nina FUMEY le 24/11/2017 (Vercia)
- Elise SAGNARD 21/01/2018 (Vincelles)
- Soline CHARVIN le 10/03/2018 (Vercia)
- Maïane REMY 07/05/2018 (Vincelles)
- Bryan MICARD 08/05/2018 (Vincelles)



## Mariage :

- CAIRE Nicolas et DIDENKO Oksana 04/01/2018 (Vincelles)

## Décès :

- Marcelle BONNIER 16/08/2017 (Bonnaud)
- André VERISSEL 24/12/2017 (Vincelles)
- Robert JEANJACQUES 08/04/2018 (Grusse)
- Marcel BLANCHARD le 13/05/2018 (Vincelles)

## Ouverture de la mairie

lundi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	14h à 18h
mardi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	10h à 13h
mercredi	Mairie déléguée de Vercia	9h30 à 12h30
	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	13h à 18h
jeudi	Mairie de Val-Sonnette Mairie déléguée de Vincelles	9h30 à 14h45
	Mairie déléguée de Bonnaud	11h à 12h
	Mairie déléguée de Grusse	15h à 18h

## Contacts :

tel Bonnaud : 03 84 25 10 81 tel Vercia : 03 84 25 00 79  
tel Grusse : 03 84 25 06 16 tel Vincelles : 03 84 25 06 40

mail : [mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr](mailto:mairie.val-sonnette@val-sonnette.fr)

facebook : [commune val-sonnette](https://www.facebook.com/commune.val-sonnette)

site : <http://www.vincelles39.fr/>

## Congés annuels de la mairie :

**Du 17 au 22 juillet,**

Du 1<sup>er</sup> au 21 octobre avec une permanence de 11h à 14h30 les jeudis 4, 11 et 18 à Vincelles.

**En cas d'urgence**, contacter Mme Monnet au 06.81.61.87.48

# ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, cher.e.s administré.e.s,

Je suis heureuse de vous retrouver au travers de ce journal municipal où vous sont présentés les réalisations 2017 et les projets pour 2018 de notre commune, tout ce qui touche à la vie municipale mais aussi toute la richesse de la vie associative sur notre territoire.

Suite au départ de Christian GALLEZ, Maire Délégué de Bonnaud et 3<sup>ème</sup> adjoint de la Commune de Val-Sonnette, pour de nouveaux horizons, nous avons procédé à de nouvelles élections le 25 janvier 2018. Ainsi, Daniel BLANCHON a été élu Maire Délégué de Bonnaud et Antoine FASSY, 3<sup>ème</sup> adjoint de Val-Sonnette, avec une délégation sur la voirie. Au nom du conseil municipal je les remercie vivement d'avoir accepté ces responsabilités.

Notre employé municipal Pierre BONNIER a fait légitimement valoir son droit à la retraite, les Maires successifs de Vercia et moi-même avons pu lui dire lors d'une cérémonie d'au revoir combien son travail et son engagement avaient été appréciés tant par les élu.e.s que par les habitant.e.s.

Monsieur CAPELLI, nouvel employé municipal a été recruté en mai sur un mi-temps ; son travail sera plus particulièrement axé sur les bâtiments municipaux.

En début d'année le conseil a fait le bilan de l'année écoulée au travers du compte administratif et a défini les priorités à venir dans le budget primitif. Vous constaterez combien l'année 2017 a été intense et 2018 promet de l'être tout autant. Vous en trouverez le détail dans l'article consacré au budget. Conformément à nos engagements, nous poursuivons les projets des communes historiques et les enrichissons avec les nouveaux projets de la commune nouvelle. Les dotations sont non seulement confortées mais améliorées du fait de la création de la commune nouvelle. Dans ces périodes de remise en cause perpétuelle des finances des collectivités locales nous ne pouvons que nous en réjouir. Pour autant nous devons rester vigilant.e.s. Quel impact aura sur les finances publiques la suppression de la taxe d'habitation ? Personne ne peut le dire aujourd'hui à moyen ou long terme.

Les travaux de l'Espace Val-Sonnette à Vincelles sont terminés et désormais nous attaquons ceux du bâtiment Mairie de Grusse. Là aussi, un investissement important au service des habitant.e.s pour qu'ils puissent bénéficier d'espaces de convivialité, de développement culturel et sportif, le bien vivre à Val-Sonnette faisant partie de nos priorités.

Tout autant, la transition énergétique en est une, c'est pourquoi une commission y réfléchira prochainement à l'échelle de la commune qui est d'ores et déjà engagée dans une démarche d'économie d'énergie comme le prouve notre choix pour Grusse d'un bâtiment basse consommation où les énergies renouvelables ont été privilégiées grâce à une chaudière granulés bois.

Avec cette même préoccupation, Vercia verra l'intégralité de son parc d'éclairage public rénové par une mise en basse consommation, et sur Paisia, il sera amélioré pour la sécurité des enfants et adolescents qui se rendent à l'arrêt de bus.

La sécurité n'est donc pas oubliée, qu'elle soit d'incendie ou routière : nouveau poteau incendie à Bonnaud et travaux de sécurité sur la Grande Rue et la Route de Grusse à Vincelles.

Concernant l'entretien de la commune notamment celui des bords de route, le changement d'employé municipal engendrant une période avec un seul employé (délai incompressible pour une mutation), les périodes de soleil et pluie alternées favorisant la pousse, ont ralenti l'entretien parfait de nos bords de route ; dans tous les cas, si des zones sont « oubliées », il suffit de nous le signaler soit en téléphonant, soit en écrivant sur la boîte mail municipale.

Il faut savoir aussi que le zérophyto, qui protège nos sols et nos eaux de source et les nappes phréatiques, demande plus de temps à nos employés pour les endroits ne pouvant être tondus et qu'ils désherbent soit mécaniquement soit manuellement. Certains villageois bien conscients de l'énorme charge de travail estivale des employés communaux entretiennent régulièrement les espaces proches de leur domicile et je les en remercie.

L'heure est désormais à la détente, aussi je vous souhaite un excellent été, de bonnes vacances à toutes et à tous.

Brigitte MONNET



# VIE COMMUNALE

## Bonne retraite Monsieur Bonnier

Après trente années passées au service des Collectivités Territoriales, des Communes de VERCIA et STE AGNÈS et depuis janvier 2017 de VAL-SONNETTE, comme Agent Technique, Monsieur Pierre BONNIER a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> avril 2018.

Les Élus ont souhaité lui témoigner leur reconnaissance en organisant, le vendredi 30 mars, une réception en présence des Maires successifs de la Commune de VERCIA qu'il avait côtoyés au cours de sa carrière.

Monsieur le Maire de la Commune déléguée de Vercia a retracé le parcours professionnel de M. BONNIER au sein de la Commune en l'agrémentant de quelques anecdotes, en le remerciant pour son professionnalisme, sa disponibilité, son sens du service public et au service du public.

Dans son discours, Madame La Maire de VAL-SONNETTE d'ailleurs relevait en parlant à

M. BONNIER : « Rien que vous ne sachiez faire, de la peinture au carrelage, de la plomberie à l'électricité, et bien sûr les herbes rebelles qui n'ont qu'à bien se tenir quand au printemps vous enfourchez le tracteur pour rendre notre commune plus belle ».



Après lui avoir remis un cadeau de départ, c'est dans la bonne humeur autour d'un apéritif

dînatoire que s'est terminée la soirée. Souhaitons lui de profiter pleinement de cette nouvelle vie de jeune retraité.

Catherine FOURNIER

## Bienvenue à Aron CAPELLI, nouvel employé municipal

En place sur Val-Sonnette depuis début mai, Aron Capelli, 33 ans, remplace Monsieur Pierre BONNIER employé à Vercia et parti à la retraite. Il s'agit en fait d'une mutation puisque Aron Capelli travaillait comme employé municipal à la communauté de communes de Méribel et Plateaux (CCMP), aux espaces verts. Une expérience dont il compte bien faire profiter Val-Sonnette grâce à ses compétences en électricité, peinture,

charpentier. Suite à la fermeture de l'entreprise où il travaillait, il a suivi une formation en AFPA comme ouvrier polyvalent où il est resté 6 ans.

Au départ Aron Capelli était menuisier-entrepreneur où il travaillait, il a suivi une formation en AFPA comme ouvrier polyvalent où il est resté 6 ans. Val-Sonnette correspond à un nouveau départ. Ma femme, infirmière libérale, s'installe à partir du 1<sup>er</sup> janvier dans le secteur de Chaumergy. Nous avons 2 enfants de 4 et 2 ans et souhaitons quitter la ville pour nous épanouir à la campagne. De plus, l'emploi proposé à Val-Sonnette « touche à tout » et comme il y a beaucoup de bâtiments et appartements municipaux, je vais pouvoir y apporter mon expérience et mon envie de bricolage. L'aspect collectif m'intéresse également.



Val-Sonnette correspond à un nouveau départ. Ma femme, infirmière libérale, s'installe à partir du 1<sup>er</sup> janvier dans le secteur de Chaumergy. Nous avons 2 enfants de 4 et 2 ans et souhaitons quitter la ville pour nous épanouir à la campagne. De plus, l'emploi proposé à Val-Sonnette « touche à tout » et comme il y a beaucoup de bâtiments et appartements municipaux, je vais pouvoir y apporter mon expérience et mon envie de bricolage. L'aspect collectif m'intéresse également.

Martine DAVID

# Adhésion de la commune à e-lum®

Dans le cadre de la démarche départementale et mutualisée de rationalisation de l'éclairage public, le SIEDEC a mis en place depuis 2011, le service e-lum®.



Le Service e-lum®, service de diagnostic, maintenance, entretien, suivi et bilan de l'éclairage public se traduit par une convention d'adhésion de 6 ans signée entre la commune et le SIEDEC.

Le coût d'adhésion se fait au nombre de point lumineux de la commune qui est de 195 pour Val-Sonnette.

Concrètement, l'adhésion va permettre à notre commune :

- terminer son passage en éclairage basse consommation avec des subventions à hauteur de 50 % pour un montant maximal de travaux de 30 000,00€ TTC. Si la commune n'était pas adhérente du service e-lum le montant maximum de travaux subventionnés aurait été de 15 000,00 € TTC. Ainsi, nous pourrions remettre à niveau l'ensemble du parc d'éclairage public de la commune déléguée de Vercia.
- bénéficier d'une maintenance curative rapide en cas de panne
- avoir un entretien préventif des lampes Sodium Haute Pression
- avoir chaque fin d'année l'établissement du diagnostic empreinte nocturne
- bénéficier d'un suivi annuel des consommations EP de la commune et optimiser nos contrats.

**Si vous constatez la moindre panne ou défaillance du réseau d'éclairage public**, signalez le rapidement et directement auprès du secrétariat de mairie afin que nous déclenchions l'intervention au plus tôt.

Chaque luminaire sera prochainement numéroté, merci de nous communiquer si vous le pouvez le numéro lors du signalement.

Sylviane HOARAU

## Éclairage public à Paisia

Des travaux sont prévus pour améliorer l'éclairage sur la VC n°1, route de Longeverne en partant du passage à niveau de Paisia. Il s'agit de poser 3 éclairages, deux nouvelles lampes sur deux poteaux existants et un nouveau poteau à créer. Cet aménagement permettra de sécuriser les déplacements des piétons sur ce secteur, en particulier lorsque les enfants vont prendre le bus.

Fernand FOURNIER

Modèle de lampe qui seront installées.  
*Lampe sodium haute pression, ce qui permettra une amélioration de l'éclairage tout en diminuant la consommation.*



# Vœux et inauguration de l'Espace Val-Sonnette



Ce dimanche 21 janvier 2018 vous étiez nombreux pour ce moment important que sont les vœux des élus aux habitants mais aussi pour l'inauguration de l'extension de la salle des Fêtes de la commune déléguée de Vincelles, de sa mise en accessibilité ainsi que celle de la Mairie. Les travaux n'étaient pas tout à fait terminés, en effet, nous avons connu quelques aléas.

Nous ont fait l'honneur d'être parmi nous Monsieur le Sous-Préfet de Dole représentant Monsieur le Préfet et Monsieur le Président de la Communauté de Communes. Les Conseillers Départementaux du canton de Saint-Amour n'avaient pu se joindre à nous.

La première partie, les vœux, a été l'occasion de rendre compte dans le détail, de toutes les réalisations de la commune et des projets à venir mais aussi de donner des informations sur la nouvelle communauté de communes.

La deuxième partie, l'inauguration, s'est faite également en présence de l'architecte, Jacques Maillard ainsi que de quelques entreprises ayant réalisé les travaux. J'ai rappelé que *"ces travaux étaient une demande forte des associations et plus globalement de toutes celles et ceux qui œuvrent pour que nos villages ruraux aient une vie culturelle, sportive, associative et des moments de convivialité indispensables au lien social"* et que *"Nous avons eu aussi la volonté que cette salle reste au centre du village pour qu'elle soit avant tout un outil au service des habitants"*. Au vu des réservations de salle que nous constatons aujourd'hui, on peut dire qu'elle remplit pleinement sa mission.

Le nouvel office est particulièrement apprécié, il paraît désormais loin le temps où nous devions sans cesse jongler entre le 1<sup>er</sup> étage où il y avait la cuisine et la salle au rez-de-chaussée. Je remercie à nouveau l'association "Le VAL" qui a offert à la commune le four de l'office et tout le matériel qui va avec pour un montant d'un peu plus de 3 200 €.

Ainsi les habitants ont pu découvrir ce nouvel "Espace Val-Sonnette", embelli par l'exposition des réalisations des membres de l'association "Les artistes de Val-Sonnette".

Et comme il est de coutume nous avons terminé autour d'un buffet 100 % maison. Merci à toutes celles qui y ont œuvré et notamment à Jeannine Blanchon qui nous a montré l'étendue de son talent (voir photos).

Brigitte MONNET



# PROJETS

## Salle de Convivialité de Grusse

C'est un projet qui avance bien !

Tous les habitants avaient été conviés à une rencontre le samedi 5 mai, via un courrier dans toutes les boîtes aux lettres de Grusse et par affichage pour les autres communes déléguées.

Mme Cartallier Sandrine, l'architecte en charge du projet, a présenté l'avant projet sommaire à la population.

Lors des échanges, les personnes présentes ont apporté des idées constructives qui seront prises en compte dans le projet définitif.

C'est donc un bel espace de convivialité qui verra le jour en lieu et place de la salle actuelle, avec un grand parvis, en partie couvert, qui servira également d'abri-bus, une salle pour 60 convives, un grand office de réchauffage sans oublier un espace modulable pour les permanences de la secrétaire de mairie.

L'entrée du logement communal et celle de la salle seront séparées.

A l'emplacement de la cave actuelle, un local technique avec une chaufferie bois, qui pourra chauffer tout le bâtiment, y compris le logement communal, un atelier et un vestiaire pour les employés ainsi qu'un garage ouvert, sous le parvis, pour les 2 véhicules municipaux.

Le démontage du four à pain actuel à la cave (sous forme de « corvée participative » de la population), pour un éventuel remontage ultérieur afin de créer un grand espace extérieur reliant les terrains de pétanque et le futur parvis.

Les derniers diagnostics (amiante et sondage des sols) ont eu lieu début juin. Le permis est déposé et les cahiers des charges pour les appels d'offre sont en cours.

L'attribution des marchés devrait se faire en septembre – octobre, pour un début des travaux en fin d'année 2018,

Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de ce projet en temps réel, au travers de nos futures parutions.



Bénédicte  
FATON-ROSAIN

### FINANCEMENT :

L'estimation du coût des travaux est de 252 100 € HT (302 520 € TTC). A cela il convient d'ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre, les frais de contrôle, les frais de coordination SPS, les études de sol, le diagnostic amiante, les essais d'infiltrométrie, les frais de mandat, les frais de publicité et les imprévus amenant à un total de 321 000 € HT (385 200 € TTC).

Nous avons sollicité des subventions :

- De la Région :

pour les études de rénovation bâtiment basse consommation et d'ores et déjà 8 453 € nous ont été attribués ;

pour les travaux nous escomptons 58 000 € (le dossier sera déposé en phase DCE) ;

- De l'Etat : nous escomptons 96 300 € soit 30 % du coût total HT ;

- Du Département : Madame la Maire est allée présenter notre dossier aux deux conseillers départementaux de notre canton et nous escomptons 20 % des travaux soit 50 420 € au titre de la DST (Dotation de Solidarité des Territoires). Au moment de la présentation, nous ne connaissons pas très bien les contours de cette nouvelle politique du Conseil Départemental ; Le FCTVA qui sera reversé à la commune est estimé à 63 188 € ;

La part d'autofinancement si les subventions sont à la hauteur de nos demandes serait de 108 814 €.

Néanmoins la commune devra régler l'intégralité des sommes avant le versement des subventions c'est pourquoi nous serons amenés à faire un emprunt et ouvrir une ligne de trésorerie fin 2018 voire début 2019.

Les coûts pour réhabiliter un ERP (Etablissement Recevant du Public) avec toutes les normes que nous devons respecter (accessibilité, incendie...) sont forcément beaucoup plus élevés qu'une rénovation d'un bâtiment pour un particulier.

Brigitte MONNET

# TRAVAUX

## Voiries communales

Si les voiries communales relèvent pour ce qui est de l'entretien de la compétence « voirie » de la Communauté de Communes Porte du Jura, l'entretien des chemins ruraux demeure du ressort de la commune.

A ce titre plusieurs secteurs vont faire cette année 2018 l'objet de travaux d'entretien :

A Vincelles :

- le chemin des gaines, utilisé par les promeneurs, verra les nombreux nids de poule comblés (990 €HT),
- le chemin « en Vaurieux », qui monte à l'ancien réservoir et qui est intensément utilisé, nécessite une profonde réfection : décapage et apport de matériau sur plus de 550 m (8417 €HT),
- le chemin des Ecoliers, qui dessert plusieurs habitations, sera goudronné en « bi-couche » pour une surface totale de 220 m<sup>2</sup> (2640 €HT).

A Bonnaud :

- le chemin des Prés Noirs, qui dessert dorénavant une habitation neuve, sera également goudronné selon le même procédé (3240 €HT), jusqu'à l'entrée de l'habitation.

Ces travaux ont, après consultation, été confiés à l'entreprise BOISSON TP.

A Grusse :

- les travaux de réfection du chemin du Relais, fortement dégradé par les pluies, démarrent mi-juin.

Ils sont réalisés par l'entreprise PETITJEAN pour un montant de 11 832 €HT.

Les projets d'entretien touchant les équipements communaux à préserver ne s'arrêtent pas là : La consultation d'entreprises est toujours en cours pour réhabiliter et maintenir l'alimentation des fontaines (canalisations de captage et travaux sur les réservoirs).

Outre la voirie communale, des travaux importants sur la voirie communautaire vont être réalisés notamment à Bonnaisod sur la route de Riesland.

Antoine FASSY

## Un nouveau poteau de défense incendie à Bonnaud



La commune déléguée de Bonnaud était défendue par le PI (Poteau Incendie) situé rue Principale face au numéro 131. Ce PI peut débiter 63 m<sup>3</sup>/h d'eau et à une pression de 3,5 bars.

Il se trouve à environ 685 mètres du dernier bâtiment au nord du village. C'est pourquoi, conformément au Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI) et en lien avec le SDIS, nous avons installé en juin 2018, vers le chateau d'eau, ce nouveau poteau incendie qui permettra de couvrir les maisons qui se situent sur la partie nord du village. Les travaux ont été réalisés par le SMEA pour un montant de 4 400 € TTC.

Daniel BLANCHON

# Restauration de tableaux

**Deux tableaux anonymes du XVIII<sup>ème</sup> siècle**, inscrits sur la liste des Monuments Historiques, « Le Triomphe de la foi catholique » et « Ange devant les chrétiens », **vont quitter Val-Sonnette** pour le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul afin d'y **être restaurés**, toiles et cadres.

Un dossier de demande de subvention a été envoyé à la DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles – pour un montant égal à 40 % du financement global qui s'élève à 43 363,20 €. Les subventions de la DRAC s'élèveraient donc à 17 345,28 € et seront suivies par une autre demande auprès du Conseil Départemental du Jura qui finance à 25 % le coût de restauration de ce type de travaux, soit 10 840,80 €. Le reste à charge pour la commune serait de 15 177,12 €, financé sur deux années consécutives, 2019 et 2020.

Une pensée émue pour Émile BOURGUIGNON qui a conservé comme il pouvait ces tableaux de grande valeur patrimoniale dans son grenier alors qu'elles étaient vouées, fut un temps, au brûlage au même titre que d'autres « vieilleries » contenues dans l'église de Vincelles.

Martine DAVID

# Réfection du pont en Riesland

L'hiver a été rude pour les voiries de Val-Sonnette.

Le pont qui enjambe le ruisseau sur la route de Longeverne depuis Paisia a fait en ce début d'été l'objet de travaux de réfection par la CCPJ (Communauté de Communes Porte du Jura), compétente dans ce domaine.

En effet la pile « rive gauche » souffrait de la casse d'une des pierres de la maçonnerie. L'ensemble de l'ouvrage était déstabilisé, jusqu'au parapet sud du pont, qui menaçait de basculer dans la rivière, avec sa barrière de fer.

Il a été nécessaire d'en interdire temporairement le passage, afin d'éviter l'aggravation du problème et de prévenir tout risque pour les usagers.

Enfin, courant mai, l'entreprise COMAS de Cousance est intervenue et a réparé la pile endommagée et redressé le parapet.

Cette opération avait préalablement fait l'objet d'une déclaration auprès des services de l'État par la CCPJ, s'agissant de travaux dans le lit du cours d'eau.

Le pont, qui a retrouvé sa stabilité, a été ré-ouvert à la circulation et assurera à nouveau, nous l'espérons, de nombreuses autres années de bons et loyaux services aux riverains de Val-Sonnette.

Antoine FASSY



# CULTURE - ANIMATION

## Fêtons l'été ! Succès de la 3<sup>ème</sup> édition

Sous les arbres qui se balançaient légèrement, ce vendredi soir 22 juin, en bas de la rue des fontaines, une centaine d'habitants de Vincelles et des alentours s'étaient donnés rendez-vous.

Il leur était proposé, pour commencer, un tour du petit marché de producteurs et d'artisans organisé par Karen Chaumaz de l'entreprise « Le Lombard Bar » qui avait également confectionné les crumbles des assiettes gourmandes qui ont suivi. Celles-ci étaient garnies de pizzas du traiteur « Au Saint-Agnèsois » ou de galettes de Sarrazin cuisinées sur place par Henry Leroy et de salades en provenance de nos 2 maraîchers locaux : Silien Lehmann (Saint-Agnès) et Emmanuel Kovarik (Grusse). Un verre de vin de Trousseau ou de jus de pommes locaux accompagnait chaque assiette. L'association « A table ! » assurait la buvette.

Un bon moment de partage et de convivialité si cher aux personnes présentes en attendant la tombée de la nuit et les premières notes musicales qui commençaient à se faire entendre de la scène montée pour l'occasion.



Thomas Dunan et ses acolytes Viviane Fournier et Christophe Auzol ont emporté et conquis le public par la virtuosité de l'interprétation de leur répertoire « Folk Fait Main ». Guitares, violon, flûte, fifre, « planche à laver » et autres instruments à percussion ont donné à la soirée une tonalité québéco-cajun et une lumière joyeuse aux propres textes de Thomas. Une musique et des paroles qui valaient la peine qu'on les écoute de près.

Un grand merci aux bénévoles de l'association « A table ! » et aux élus municipaux qui se sont mobilisés ce jour là pour la préparation, le service et le rangement.

Martine DAVID

## Le festival « Tous dehors » s'invite à Grusse

Le festival « Tous dehors » organisé habituellement à St-Amour prend une dimension plus large cette année en s'étendant sur le nord du territoire de la communauté de communes Porte du Jura.

C'était une demande de vos élus communautaires afin que la culture soit vivante sur l'ensemble du territoire de la CCPJ.

Ainsi, le **03 août, à 18h et 21h deux spectacles** auront lieu à Grusse. Des producteurs et artisans locaux seront également présents.

Le comité d'embellissement de Grusse prendra en charge la partie restauration-buvette et aura besoin de toutes les bonnes volontés. Alors **si vous voulez participer activement à ce bel événement, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du comité !**

Espérant vous retrouver nombreux à cette occasion, pour faire de cette manifestation une réussite !

Contacts : 03 84 25 47 55 ou 03 84 25 15 75,  
Mail : comite.embell.grusse@gmail.com



# CIVISME

Pour bien vivre ensemble,  
chacun doit y mettre du sien.



## Bruits de voisinage

Outre l'arrêté préfectoral de 2012 qui régleme les bruits de voisinage, la commune de Val-Sonnette, a édité un arrêté qui stipule que :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent **prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs** émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

## Brûlage des déchets verts

Les déchets végétaux, qu'ils soient "**frais**" ou "**secs**", sont des déchets verts.

Ils sont considérés comme des déchets ménagers et leur brûlage à l'air libre est interdit depuis 2014 (écobuage interdit depuis 2002). Les amendes pour non respect peuvent atteindre 450€.

Pour éviter la propagation de certaines maladies une dérogation temporaire peut-être demandée auprès des services de la DDT.



## Animaux errants : DANGER !



Même s'ils sont "gentils", les animaux qui divaguent peuvent-être un danger pour tous. Un piéton ou un cycliste surpris par un animal peut se mettre en danger, un automobiliste essayant d'éviter un animal peut provoquer un accident. Alors, surveillez vos animaux et tenez les en laisse dès lors que vous êtes sur la voie publique.

Rappel de l'arrêté municipal du 19 mars 2017 : **Article 1** - Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies publiques, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

# BUDGET 2018

## Compte administratif et Budget primitif

En avril 2018 nous avons voté notre 1<sup>er</sup> CA (Compte Administratif) de la commune nouvelle de Val-Sonnette. Le CA ce sont les réalisations effectives en dépenses et en recettes, pour le fonctionnement et l'investissement.

Quelques constats :

- Nous avons réalisé des économies d'échelle en fusionnant. Les dépenses réelles (ne comprennent pas les opérations d'ordre) de fonctionnement des 4 communes déléguées cumulées étaient de 356 176 € en 2016, alors qu'elles ne sont que de 315 145 € pour Val-Sonnette en 2017, soit un différentiel de 41 000 €.

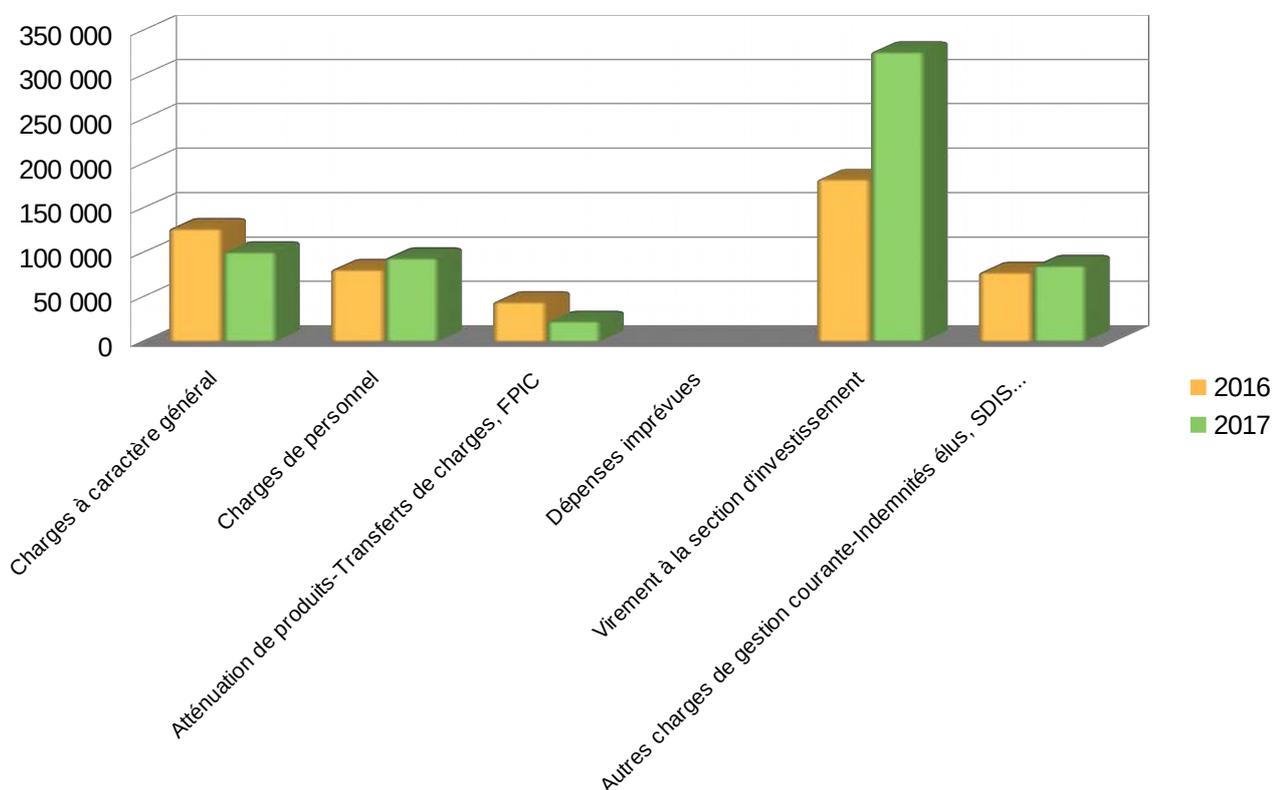
Les données fournies par le trésorier nous permettent de comparer nos dépenses avec des communes de même strate démographique. Ainsi, la dépense par habitant de charges générales est de 106€/habitant, alors qu'elle est pour les communes de même strate de référence du département à 196€/hab. Idem pour les charges de personnel 99€/hab. pour Val-Sonnette et 200€/hab. au niveau départemental, alors même que nous avons embauché un nouvel employé municipal.

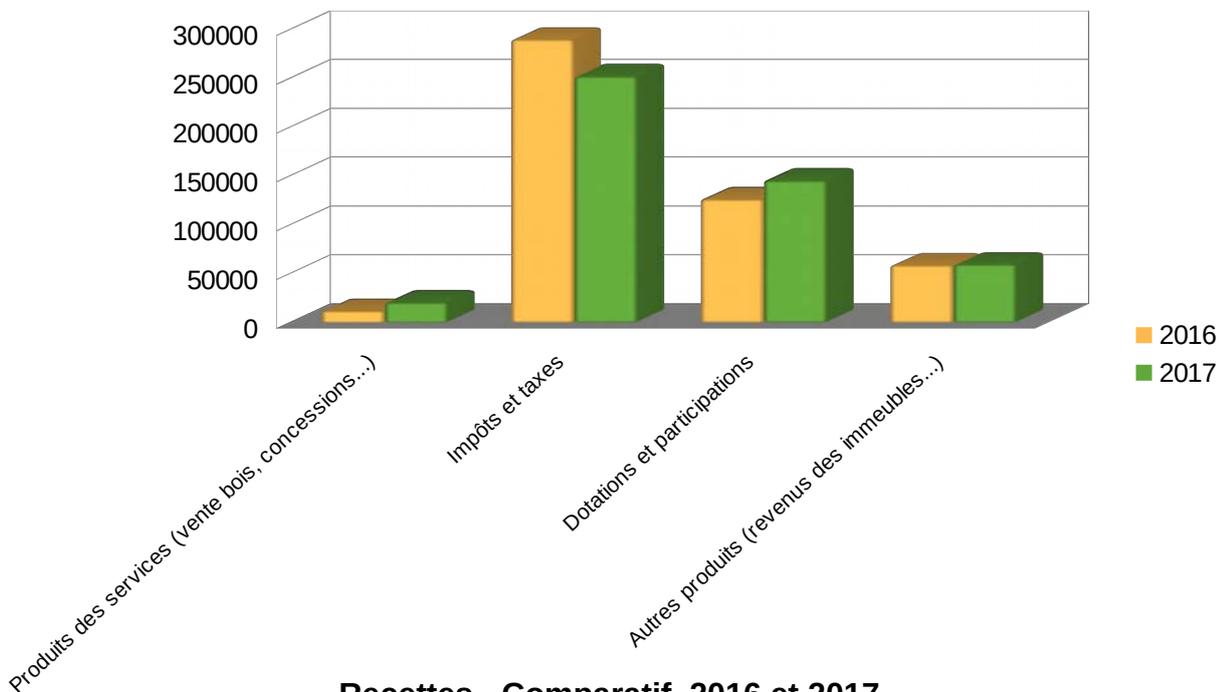
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent pour 2017 à 479 841 €, l'essentiel provenant des impôts et taxes soit 252 271 €.

Ceci nous permet d'investir plus avec en 2017 une moyenne de 244 €/hab., montant supérieur au niveau départemental qui est de 222 €/hab. Cette importante capacité d'investissement est due également aux excédents de clôture des communes historiques dont Vincelles pour réaliser les travaux de la salle des fêtes en autofinancement et Bonnaud.

- Les dotations de l'État : comme celui-ci s'y était engagé pour les communes nouvelles, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) n'a pas diminué voire même à légèrement augmentée passant de 66 000,00 € à 68 860,00 €. De plus nous bénéficions d'une nouvelle dotation de solidarité rurale bourg centre de 28 000,00 €. Ainsi nous passons de 98 521€ en 2016 pour les 4 communes historiques cumulées à 126 527€ en 2017 pour Val-Sonnette soit une augmentation de 26 %.

### Dépenses réelles de fonctionnement-Comparatif du réalisé 2016 et 2017





### Recettes - Comparatif 2016 et 2017

La diminution des recettes d'impôts et taxes est exclusivement dûe au fait que la commune nouvelle ne perçoit plus en recettes l'attribution de compensation versée par la CCPJ à Vincelles soit 23 241 €. Par contre **cette somme diminue d'autant nos dépenses de transferts de charges.**

Les dépenses réelles d'investissement ont été de 247 837 € en 2017, légèrement plus qu'en 2016. A cela doivent s'ajouter les RAR (Restes à Réaliser) d'un montant de 128 731 €. Les RAR sont des dépenses budgétées en 2017 mais qui ne se réaliseront qu'en 2018 : retard pris dans les travaux de rénovation et de mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la cour de la mairie à Vincelles, aléas climatiques pour les travaux de voirie... Si nous cumulons les dépenses réelles et les RAR, les investissements 2017 sont portés à 376 568 €.

Tous les investissements prévus en 2017 ont été ou sont en voie de réalisation (voir journal de décembre 2017). De plus, nous avons dû remplacer un véhicule qui a rendu l'âme et nous avons acquis une partie de parcelle pour accéder à la Sonnette (sécurité incendie).

Au budget primitif 2018 les investissements suivants ont été inscrits :

- Le plus important est la rénovation et la restructuration du bâtiment mairie de Grusse, qui nécessitera de contracter un emprunt et une ligne de trésorerie mais d'ores et déjà 150 000€ ont été inscrits au budget ;
- Rénovation de l'éclairage public de Vercia et mise en basse consommation ;
- Réfection logement T2 Vercia (au-dessus de la Mairie annexe) ;
- Réfection logement T3 Vercia (au-dessus de la Mairie annexe) ;
- Installation d'une aire de jeux à Vercia ;
- Achat d'une imprimante laser couleur en remplacement de l'ancienne noir et blanc pour la mairie de Val-Sonnette ainsi qu'une petite imprimante sur Grusse en remplacement de notre location ;
- Création du site internet Val-Sonnette ;
- Réfection d'une partie du chemin en Vaurieux à Vincelles ;
- Réfection du début du chemin des écoliers (trous récurrents) à Vincelles ;
- Enrobé Chemin des près noirs Bonnaud ;
- Réalisation de travaux de sécurité Grande Rue et Route de Grusse à Vincelles ;
- Réfection du réseau fontaines en Vaurieux à Vincelles ;
- Création d'un nouveau poteau incendie à Bonnaud pour permettre la défense incendie de toutes les maisons ;
- Remplacement d'un poteau incendie à Vercia, c'est le dernier à remplacer ;
- Travaux dans les cimetières ;
- Travaux dans les bois de Vercia ;
- Achat de vaisselle pour la salle des Fêtes Vincelles ;

Le total des investissements budgétés s'élève à 321 839 €.

Brigitte MONNET

# ASSOCIATIONS

## La cagnotte des p'tits écoliers



Cette année encore l'association de parents d'élèves de l'école intercommunale, « La cagnotte des p'tits écoliers » a organisé sa fameuse vente de pizza.

Merci encore aux bénévoles qui ont confectionné plus de 350 pizzas et à tous ceux qui en les achetant permettent d'abonder la coopérative scolaire.



## Les artistes de Val-Sonnette

Cette année encore, le club de dessin les "Artistes de Val Sonnette" a accueilli de nombreux adhérents à la salle des commissions de Vincelles. En effet, ce sont 21 enfants, 1 adolescent et 7 adultes qui ont suivi les conseils de Michèle Goloubief dite "Mimie". Le club a pu participer à l'inauguration de l'Espace Val-Sonnette le 21 janvier dernier.

Une exposition d'œuvres réalisées au cours de l'année a eu lieu dans cette même salle le samedi 30 juin. Ce fut aussi l'occasion de partager un verre de l'amitié avec les visiteurs.

**Pour rappel, les horaires des cours de dessin du club sont :**

**les mardis de 15h30 à 18h30 (enfants)**

**de 18h45 à 20h15 (adultes)**

**les mercredis de 16h30 à 17h30 (enfants)**



pour tout contact:

**GOLOUBIEF Mimi 06 37 41 43 31**

**ROGER Denis 06 30 01 61 90**

# À Table !

Prochains rendez-vous de A table ! :

- **vendredi 29 juin**, à partir de 19h, Fête des Rosés sur les berges de la Sonnette, en Riesland à Bonnaisod

- **vendredi 16 novembre** : soirée Beaujolais Nouveau à l'Espace Val-Sonnette avec inauguration de la terrasse

A bientôt !

Pour tout renseignement, adhésion ou inscription : monnetjeanmichel@orange.fr

## Comité d'embellissement de Grusse



### 8 Mai : PUCES

Comme d'habitude, les exposants (+ de 60 cette année) et les visiteurs ont été très nombreux à apprécier le cadre bucolique et l'ambiance joviale des puces. Dommage que l'orage ait précipité le départ des participants au cours de l'après-midi !

Un grand merci à tous les bénévoles qui, dans la bonne humeur, ont assuré le bon déroulement de cette manifestation,

### 26 Mai : Plantation des fleurs

Ça y est, le village est encore joliment fleuri cette année grâce aux responsables de quartier et aux bénévoles qui ont participé à l'embellissement de notre village,

### 30 Juin : Soirée JAMBON GRILLE en musique au terrain des Fêtes

Repas sur réservation (menu à 16 €, café compris et menu enfant à 8 €).

Bal Gratuit ouvert à tous.



On trouve de tout aux puces à Grusse, même le gaufrier de ma grand-mère.

### 03 Août : Festival Tous Dehors (cf rubrique CULTURE)

Val-Sonnette et le Comité d'Embellissement accueilleront 2 spectacles au terrain des fêtes à partir de 18 H 30, Le Comité tiendra une buvette et proposera une petite restauration, Nous comptons sur vous pour nous aider à organiser cet événement festif et culturel notamment pour assurer la sécurité, la circulation dans le village et gérer le parking, Merci d'avance à ceux qui pourront donner un peu de leur temps. Pour la bonne organisation merci de nous contacter.

Contacts : 03 84 25 47 55 ou 03 84 25 15 75,

Mail : comite.embell.grusse@gmail.com

Colette Pommier

# Foyer Rural de Vercia

## 1- Théâtre :

Le groupe théâtral de Vercia a présenté cette année « Boeing, Boeing » de Marc Carmoletti. (cf rubrique VIVRE A VAL-SONNETTE)

## 2- Folklore :

Le groupe folklorique "Les Sygovies" a fait découvrir (ou redécouvrir) les traditions Franc-Comtoises des années 1850 à travers des chants et des danses lors de différentes sorties :

- les 16 et 17 septembre 2017 : à Boulogne-sur-Mer (62), pour la fête de la Beurière ;
- le 9 décembre 2017 : à Cousance, à l'occasion du Téléthon ;
- le 21 janvier 2018 : à Arlay, pour la Pressée du Vin de Paille ;
- du 19 au 21 mai 2018 : à La Réole (33), pour le festival FranceFolk.

De plus, quatre membres du groupe ont participé à l'Assemblée Générale de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français les 25 et 26 novembre 2017, à Boulogne-sur-Mer ; et trois membres à l'Assemblée Générale de l'Interfédération des Groupes Folkloriques du Nord Est, à Metz les 17 et 18 février 2018.

Cette année, le groupe a vu deux de ses membres se rendre à Troyes pour passer le certificat de compétences Niveau 1 en folklore le 6 mai 2018. Les candidates ont présenté le groupe (costumes, chants et danses), les traditions, la région et son histoire à l'oral, devant un jury composé de 4 membres d'autres groupes de l'Interfédération. Elles ont toutes les deux validé, avec brio, ce certificat.

## 3- Tennis de table :

Cette année, deux équipes étaient inscrites :

- une au niveau Départemental 2 : une belle saison avec 4 matchs gagnés sur 6.
- une en Départemental 3 : cette équipe a intégré 2 jeunes de la Commune, qui se sont révélés au cours de l'année grâce aux entraînements intensifs orchestrés par J.Claude LONGIN.

Les entraînements ont toujours lieu le mercredi de 17h à 18h30, jusqu'à mi-juillet. Pour les personnes qui seraient intéressées : il est toujours possible de venir découvrir gratuitement ce sport lors des entraînements !



## 4- Gymnastique d'entretien :

Il y a eu, cette année, une vingtaine de participants. Les cours, animés par Sandra GUYON, ont lieu les jeudis de 20h à 21h.

## 5- Les prochaines manifestations de notre association :

- festival folklorique : samedi 7 juillet 2018, à 17h

Nous accueillons, les 7 et 8 juillet, deux groupes folkloriques "Les Soleils Boulonnais" de Boulogne-sur-Mer (62) et "Ripatons et Bartifelles" de Primarette (38), dans le cadre des échanges nationaux.

Les groupes pourront visiter le village et Baume-les-Messieurs, déguster des produits locaux, participer à une soirée festive avec les 3 groupes folkloriques et se produire lors du spectacle le samedi à la salle du Foyer Rural de Vercia, à 17h.

- concours de pétanque : samedi 21 juillet (inscriptions à 13h30).

Nathalie FOURNIER

# VIVRE À VAL-SONNETTE

## Repas des aînés

Après celui de Vercia qui s'était tenu en novembre 2017, le repas des aînés de Bonnaud, Grusse et Vincelles a eu lieu le samedi 20 janvier 2018. Journée très sympathique avec un repas digne d'un chef étoilé, merci à Irène qui a cuisiné avec talent le gibier offert par les chasseurs de Grusse et Vincelles.



Tous les membres de la Commission Sociale étaient présents et au service des aînés pour que cette journée soit réussie.

Au moment du dessert, et sur des airs d'accordéon de Jacques Aviet, quelques aînés ont dansé et chanté.

Les aînés qui ne pouvaient se déplacer n'ont pas été oubliés pour autant.

On recommence l'année prochaine : rendez-vous en janvier 2019.

Josèphite MICHELET

## Vergers de sauvegarde : parcours pédagogique

30 fiches descriptives correspondant aux 30 variétés d'arbres fruitiers plantés à l'automne 2017 (bulletin de janvier 2018) viennent d'être réalisées par l'entreprise « N°119 » – conseil en communication – graphisme de Grusse.

Elles ont pour but de présenter en face de chaque arbre les spécificités de la variété de façon claire et simple pour être à la portée de tous les publics, enfants et adultes. Ces fiches feront l'objet d'une installation dans le verger durant cet été de manière à être lues facilement par tous les promeneurs.

Martine DAVID



# Cartes Avantages Jeunes

La commune offre les « Cartes Avantages Jeunes » aux jeunes de 6 à 18 ans, scolarisés dans l'élémentaire ou le secondaire, qui en ont fait la demande en mairie avant le 30 juin (annonce faite dans le bulletin municipal de janvier 2018 et dans la presse locale tout au long du mois de juin).

La remise des CARTES AVANTAGES JEUNES se fera le mardi 04 septembre à 18h30 à VERCIA.



## Cérémonies du 8 mai

### A Grusse

Le 8 mai dernier à 10h30, s'est tenue la traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre de 1939-1945.

Une trentaine de personnes était réunie au monument aux morts pour honorer la mémoire des combattants de la commune historique de Grusse.

Cette année, le jeune Joachim Kovarik avait souhaité participer activement à la cérémonie, en interprétant La Marseillaise à la trompette. Cette intervention a été vivement appréciée de tous et nous tenons à l'en remercier vivement. Nous lui donnons d'ailleurs rendez-vous pour les prochaines cérémonies !

Merci également à Mr Philippe Manche pour les photos.

Un apéritif « au soleil » a ensuite été offert par la commune devant le lavoir communal.

Bénédicte FATON-ROSAIN



### A Vincelles

A 11h45, les commémorations se sont déroulées à Vincelles, en présence de nombreux habitants.

Mme Monnet, assistée de M. Monneret, a mené la cérémonie.

Comme chaque année, la « Clique de Cousance » a rythmé l'évènement et Caroline Clément du « Souvenir français », accompagnée par Mme Andrée Mathieu-Coron, a lu les textes écrits par les jeunes de l'association.

La cérémonie s'est terminée par la lecture, par le jeune Lucien Liardon, du message de paix inscrit sur le monument.

Les participants ont ensuite été conviés au verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Sylviane HOARAU



# Matinées récréatives avec le Pôle d'Accueil et de Services de Beaufort



De nouveau quelques dates pour des matinées récréatives ont été proposées à la commune de Val-Sonnette par le Pôle d'Accueil. Alternativement ces séances se sont déroulées sur Grusse, Vercia, Vincelles, chacun pouvant se rendre indifféremment sur n'importe quelle commune déléguée.

Petits et grands ont fait connaissance avec Tymio, le petit robot explorateur, et joué avec des jeux de société connus ou inconnus. Ils ont également pu participer à des ateliers de loisirs créatifs.

De l'initiation à l'informatique est possible, pour cela s'inscrire en mairie.

Ces matinées s'adressent à tous, enfants et adultes.

Josèphthe MICHELET

## Parole de participants :

*Cette matinée récréative du 10 mars, animée par Fanny a été proposée aux familles de la commune nouvelle dans la salle du Foyer Rural à Vercia. Cette animation a permis à des familles (mamans et enfants) et des personnes seules de faire connaissance et de jouer ensemble. Les personnes présentes ont pu aussi se renseigner sur toutes les activités organisées par la Maison de Service au Public (MSAP) ; Souhaitons juste qu'un plus grand nombre participe aux prochaines matinées récréatives.*

*Catherine de Vercia*

*Je passe un bon moment avec les enfants et de plus un petit en-cas nous est servi par les organisateurs.*

*Françoise de Vincelles*

*Un samedi par mois nous participons à une rencontre d'habitants et à des activités conviviales proposées par la commune de Val-Sonnette et le Pôle d'Accueil et de Services Porte du Jura. Nous jouons à des jeux de société, participons à des activités manuelles, des jeux vidéo et avec Tymio le robot explorateur. Ce moment nous permet de faire des rencontres avec les habitants de nos communes et de passer de très bons moments. Merci pour ces samedis matins récréatifs.*

*Charlène de Vincelles*

Prochaines dates de 10h à 12h : 15/09 Vincelles - 13/10 Vercia - 17/11 Bonnaud

## Gym Senior

Toujours présente à notre rendez-vous du mardi matin à Vincelles, l'équipe de gym est fidèle depuis déjà, pour certains membres, 8 ans. Pour la saison 2017/2018, 21 personnes ont participé à ces cours. Depuis le début de cette activité, plusieurs éducateurs EPGV (hommes et femmes) nous ont dirigés, chacun avec des méthodes différentes.

Dominika qui était déjà parmi nous la saison dernière nous a quittés quelques mois pour pouponner.

Sylvie VASSET en formation gym seniors, habitante de VAL-SONNETTE, a repris le flambeau pendant 3 mois.

Selon nos habitudes, nous terminerons les cours par un bon repas.

Une nouvelle saison s'ouvrira à partir du mardi 18 septembre, à 10h, pour environ 30 séances.

Si ce sport vous intéresse, inscrivez-vous auprès de :

Josèphthe MICHELET

tel 03 84 25 13 00

mail : j-michelet@live.fr

(présence masculine bienvenue).



Le repas de fin d'année des cours de gym fût l'occasion de remercier Josèphthe qui s'occupe activement de l'organisation.

# Théâtre

**A Vercia, le Groupe théâtral du Foyer Rural** a choisi de proposer cette année, la pièce française la plus jouée au monde « Boeing, Boeing » de Marc Carmoletti.



La scène est vide ; le rideau va bientôt tomber. Ce ne sont pas moins de sept représentations qui ont été proposées au public : trois séances à Vercia, puis à Lons-le-Saunier, Flacey, Orgelet et St Amour.

Si le décollage fut un peu difficile, ce

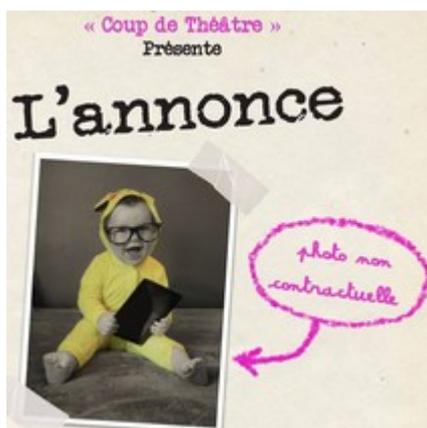
dont le pilote est entièrement responsable, le spectacle a pris peu à peu de l'altitude pour terminer par un atterrissage parfait à St Amour.



Nous remercions le nombreux public venu nous voir et réfléchissons déjà à la saison à venir.

Il y aura encore du théâtre à Vercia, l'année prochaine. Nous remercions toutes les personnes qui se sont jointes à nous pour assurer les représentations dans les meilleures conditions.

Alain POILLOTTE



**A Vincelles , la troupe « Coup de Théâtre » de Cousance**, nous a encore une fois fait l'honneur de présenter gracieusement sa pièce.

Cette année, dans « L'annonce », Valentin, un grand Tanguy\* de 39 ans couvé par maman, s'est vu tout d'abord gentiment puis plus énergiquement poussé vers la porte par son père nouvellement retraité qui aimerait profiter dans l'intimité des appâts de sa douce moitié.

Avec ses caricatures et ses jeux de mots à gogo, ce vaudeville, comme les précédents, a remporté un franc succès.

Les sommes récoltées lors du passage du chapeau et les bénéfices de la buvette tenue par l'association « A Table ! » ont été reversées sur le budget de la commune au profit de l'action culturelle et sociale.



Encore un grand merci à Élodie Marietis et Thomas Gand, auteurs de la pièce résidents à Vincelles, à Sébastien, Philippe, Colette, Jean-Christophe, Georgette et Corinne, les acteurs, ainsi qu'aux petites et grandes mains de la technique.

\* Personnage du film éponyme, qui à 28 ans, n'arrive pas à quitter ses parents.

Sylviane HOARAU

# Bonnaisod en fête

Vendredi 25 mai, **la Fête des Voisins**, 10<sup>ème</sup> du nom, s'est déroulée rue de la Sablière.

Les premiers convives sont arrivés dès 19h, avec force glacières, par une température frôlant à cette heure les 25°.

Après l'apéritif qui ne rafraîchira pas l'atmosphère ..., chacun "sortira du sac" ses réalisations de salades qui seront partagées entre les convives ; de 2 ans à 70 ans, chacun fera honneur à ces entrées à la fois fraîches et très diverses. Puis c'est autour du barbecue que tout le monde se retrouvera avant la découverte de multiples desserts, succulents et une nouvelle fois très inventifs.

Tard dans la nuit, les 25 personnes présentes se sont données rendez-vous l'année prochaine pour la 11<sup>ème</sup> édition.



Jean-Michel MONNET

Dimanche 3 juin, la 2<sup>ème</sup> édition de la **Fête de la Pêche** a été organisée à Bonnaisod, à la Réserve d'Incendie de la Route de Bonnaud.

De 9h à midi, 25 personnes, bien installées, certaines avec parasol, siège confort et glacière, se sont mesurées dans la bonne humeur.

Enfants, adolescents, femmes, hommes, tous ont profité de ce lieu si paisible, si bucolique avec plaisir et dans une grande convivialité. Le calme ne fut que relatif car perturbé de nombreuses fois par des prises plus conséquentes mais aussi par plusieurs "casses" sur des carpes de belle taille. Nos "amis" les poissons-chats étaient également au rendez-vous mais ont passé un sale quart d'heure avec plus de 60 spécimens retirés de la réserve. Les poissons "blancs" et deux petites carpes ont été remis

à l'eau dans la marre route de Mallerey. Un bon groupe a ensuite pique-niqué, rejoint par quelques non-pêcheurs, venus simplement partager ce moment convivial avec nous. En fin d'après-midi, tout fut rangé juste avant une petite pluie rafraîchissante et presque attendue.

Jean-Michel MONNET



## Corvée à Grusse

Le 16 Juin dernier la commune et le comité d'embellissement organisaient une journée conjointe « **nettoyage du terrain des fêtes** » en vue des manifestations estivales.



Le rendez-vous était fixé à 09h00, et après un petit café tout le monde s'est mis en ordre de marche : Grand rangement, tri de ce qui devait être gardé ou jeté, sciage et empilage du bois, voyage à la déchetterie.



Après une pause bien méritée pour un casse-croûte improvisé devant le match France-Australie, les participants requinqués se sont lancés dans la réfection d'une partie du bar qui était très abîmée.

En bref, ce fût une journée agréable et très productive. Le terrain est fin prêt **pour vous accueillir tout au long de l'été**, pour vos soirées publiques (Cochon grillé le 30 juin et « Tous Dehors » le 3 août) ou privées !

Un grand merci à tous les participants à cette journée pour leur investissement et leur bonne humeur !

Bénédicte FATON-ROSAIN

## BON À SAVOIR

### Portage de livres

Comme vous le savez déjà, la communauté de commune organise des tournées de portage de livres. Plusieurs séances ont déjà eu lieu en mairie de Vincelles, mais peut-être n'avez-vous pas pu vous rendre à ces permanences, pour des problèmes d'horaires ou de moyen de transport.

Si tel est le cas, peut-être pouvons nous commander pour vous les livres et vous les tenir à disposition en mairie ou vous les amener à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer ... Pour cela, la médiathèque met à disposition des listes de livres et documents pouvant être commandés.

Nous vous proposons de faire votre choix, nous pourrons alors récupérer les livres pour vous lors de la permanence et vous les remettre ensuite...

Si vous êtes intéressés par ce service, faites vous connaître en mairie afin que nous puissions vous transmettre la liste des documents disponibles au prêt.



Bénédicte FATON-ROSAIN

# Nouveaux compteurs Linky



A la demande de nombreux habitants qui se posent cette question et bien d'autres au sujet de ces compteurs dits « intelligents », la commune de Val-Sonnette a organisé une soirée d'informations et de débats le 26 avril, animé par Monsieur BOLARD de l'association PRIARTEM.

Après une présentation des nouveaux compteurs et de leurs conséquences sur les habitations, leurs occupants et l'environnement, l'animateur a répondu aux nombreuses questions et inquiétudes de l'assistance, environ 100 personnes. Parmi celles-ci sont mis particulièrement en exergue le financement, les bénéfices annoncés, l'impact sur la santé, la confidentialité des données recueillies.

Au vu des éléments délivrés, il a été décidé au **conseil municipal** du 14 mai que la Maire, Brigitte Monnet, adresse un **courrier au gestionnaire de réseau**, la société ENEDIS, lui demandant de **tenir compte de la décision de chaque client concernant la pleine acceptation ou le refus d'installation d'un compteur Linky** en particulier des clients souffrant d'électro-sensibilité et de veiller à **ne pas solliciter de manière abusive les particuliers dans le cadre du déploiement des dits compteurs**.



Martine DAVID

## Jurastuces

Le Sydom (Syndicat départemental de traitement des ordures ménagères) a lancé un site internet, « Jurastuces.com », pour réduire les déchets en favorisant les transactions entre particuliers jurassiens.

**JURASTUCES.COM**

Le site permet de donner ou vendre/acheter à bas prix des objets/produits qui dans la plupart des cas partiraient en déchets (reliquats de bricolage : 1/2 seau de peinture, planches de coffrage... ; matériel de puériculture : lit parapluie, poussette canne...).

Le site est facile d'utilisation, accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Renseignements au 03.84.47. 44.41. ou sur [www.jurastuces.com](http://www.jurastuces.com)

Association familiale  
du canton de Beaufort  
et  
Digna-Chevreaux

L'association familiale  
du canton de Beaufort et Digna/Chevreaux,  
en partenariat avec  
la Banque Alimentaire de Champagnole,  
ouvre un centre de distribution alimentaire  
pour personnes en précarité :

**- Le panier du cœur -**

Ouvert  
les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois  
de 14 h à 17 h  
à la Communauté de Communes  
"Porte du Jura"  
10, Grande Rue  
BEAUFORT.

LE PANIER  
DU  
COEUR

**ATTENTION:**  
Les bénéficiaires devront **obligatoirement** être adressés  
par les services sociaux:  
- du Conseil départemental (tél: 03 84 47 13 13)  
- de l'UDAF (tél: 03 84 47 04 17)

**OUVERTURE**  
le 13 MARS 2018

Imprimé par associoprint.fr - Ne pas jeter sur la voie publique

# ASSAINISSEMENT des EAUX USÉES à VAL-SONNETTE

*En plusieurs épisodes à suivre dans votre « Val-Sonnette Info »,  
découvrez l'Assainissement à Val-Sonnette.*

## Historique

**Dès 1996** la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) lançait une étude en vue de faire un état des lieux sur l'assainissement des communes de Bonnaud, Grusse, Cesancey, Mallerey, Rotalier, Vercia, Sainte-Agnès et Vincelles situées dans le bassin versant de la Sonnette.

**En mars 1998**, ces communes figuraient dans une étude de IRAP Environnement sur l'assainissement des communes et des fromageries du Jura commandée par le Conseil Général du Jura et de l'Agence de l'Eau dans le but de définir des priorités d'actions.

**De décembre 1998 à avril 2000** à l'initiative du maire de la commune de Grusse et sous le pilotage du conseil général du Jura, s'est déroulé l'étude du schéma directeur d'assainissement des communes du bassin versant de la Sonnette. La maîtrise d'œuvre était partagée entre le cabinet Saunier Environnement pour la partie diagnostic des réseaux, des ouvrages d'épuration et l'établissement des scénarios d'aménagement. La DDAF du Jura pour le chiffrage des travaux et l'évaluation de l'incidence financière sur le prix de l'eau.

**Au printemps 2001** plusieurs communes appartenant au syndicat des eaux de Beaufort Sainte-Agnès et Environs prennent des délibérations pour confier leur compétence assainissement à ce syndicat.

**Le 3 mai 2001** le syndicat des eaux accepte ce transfert de compétences qui, après la demande de quelques communes se limite aux réseaux de transit et aux stations d'épuration.

**De juillet 2001 au 13 mars 2002** une commission composée des président et vice président du syndicat des eaux et des maires des communes intéressées rédigent les statuts qui sont adoptés par les conseils municipaux et présentés à monsieur le préfet du Jura pour prise d'un arrêté créant le Syndicat des Eaux et d'Assainissement de Beaufort Sainte-Agnès et Environs.

**Mai 2002** création du Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC).

**Mars 2003** Fixation des redevances pour l'assainissement collectif.

**Année 2004** mise au point et réalisation de l'assainissement de Vercia et Rotalier

**En mars 2005** Approbation du projet de Vincelles et Sainte Agnès

**Années 2006-2008** Réalisation des travaux de Vincelles et Sainte-Agnès.

**Année 2011** réalisation des travaux de Grusse avec raccordement sur la station de Vincelles-Sainte-Agnès.

# A Vercia et Vincelles

## Station à filtres plantés de roseaux

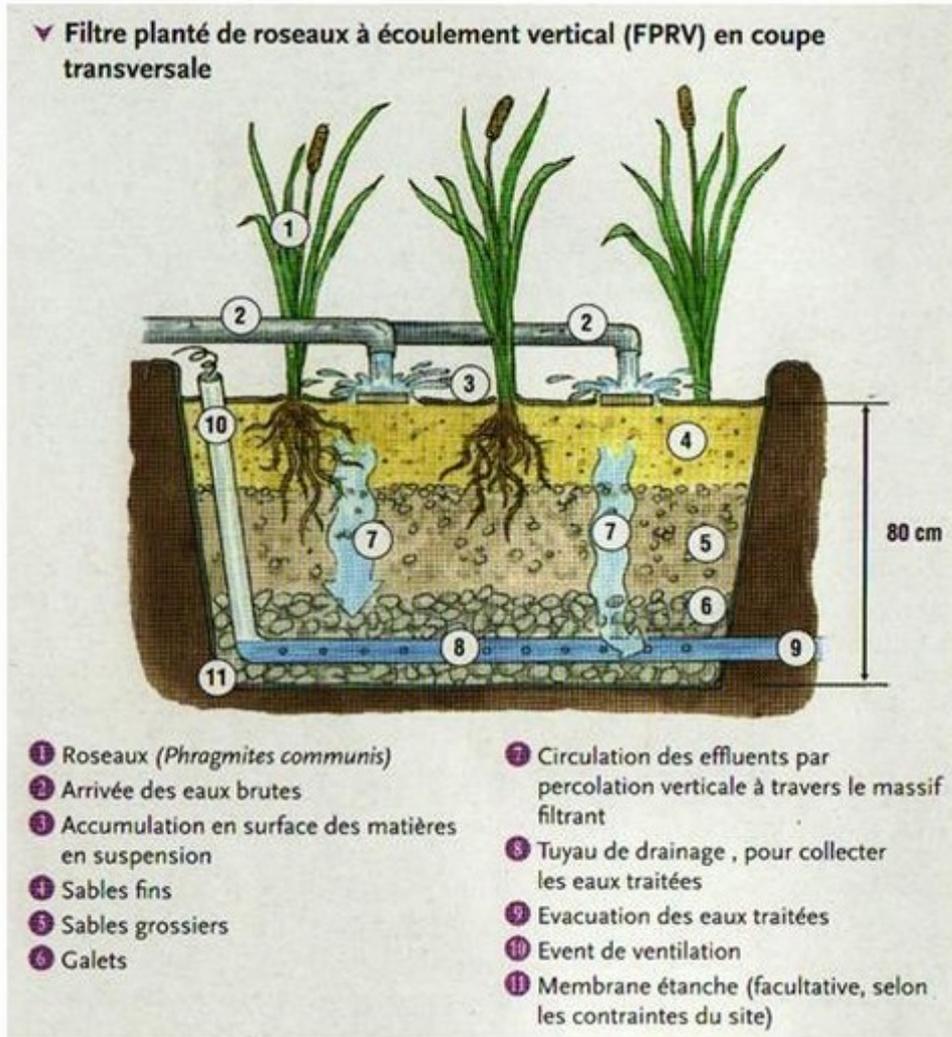
C'est une station de type lit à macrophytes (roseaux).

Elle est équipée en entrée, d'un dégrilleur rotatif de maille 3 mm permettant de retenir les matières en suspension. Ces dernières sont **ensachées automatiquement** et déposées dans une poubelle relevée par le SICTOM.

Les effluents transitent ensuite par un poste de relevage et sont dirigés sur un lit bactérien rotatif permettant une première épuration par action des bactéries aérobies fixées sur des alvéoles en polyéthylène puis ils sont de retour dans un poste de refoulement et envoyés sur un des 3 filtres du premier étage constitué de graviers et de sable non calcaire. L'eau inonde le filtre et percole à travers le massif planté de roseaux où se sont développées des bactéries aérobies qui dégradent la matière organique. Les filtres connaissent une alternance automatique hebdomadaire.

Après avoir traversé le premier filtre, les eaux épurées retournent sur un poste de refoulement pour inonder à nouveau un des deux filtres du deuxième étage constitué de sables et planté lui aussi, de roseaux. Le dimensionnement retenu pour la surface des filtres est de 1.5 m<sup>2</sup> et 0.8 m<sup>2</sup> par "équivalent habitant"\* pour respectivement le 1<sup>er</sup> étage et le deuxième étage. L'épaisseur des matériaux filtrants est de 0.30 pour les graviers 0/31.5 et 0.40 pour le sable.

L'eau traitée ayant percolé le massif sableux, retourne au milieu naturel en ayant transité par un canal de sortie permettant les mesures de débit et les prélèvements automatiques essentiels aux analyses.



Tous les organes de commande sont rassemblés dans un local technique ainsi que des dispositifs de prélèvement pour analyse des eaux usées en entrée et sortie de la station d'épuration.

Jacques COLIN

\* Équivalent habitant : (Eqh)  
En partant du fait qu'une personne produit journalièrement des déchets organiques quantifiés à 65 gr de DBO5 on attribue à des déchets industriels, agricoles et divers un nombre d'équivalent habitant égal au rapport de la DBO5 de ces déchets à la DBO5 engendrée par un habitant.

# INVITATION

## Rando pique-nique à Val-Sonnette dimanche 16 septembre 2018

C'est, en effet, la date retenue par la COMMUNE NOUVELLE de VAL-SONNETTE pour convier les habitants des villages historiques à participer à une randonnée pédestre suivie d'un grand pique-nique tiré du sac.

Accessible au plus grand nombre, puisque 3 itinéraires de niveaux différents sont programmés, cette randonnée sera conduite au départ de la plaine de jeux de VINCELLES par des accompagnateurs qui vous guideront et prendront soin de votre sécurité sur les chemins et sentiers empruntés.

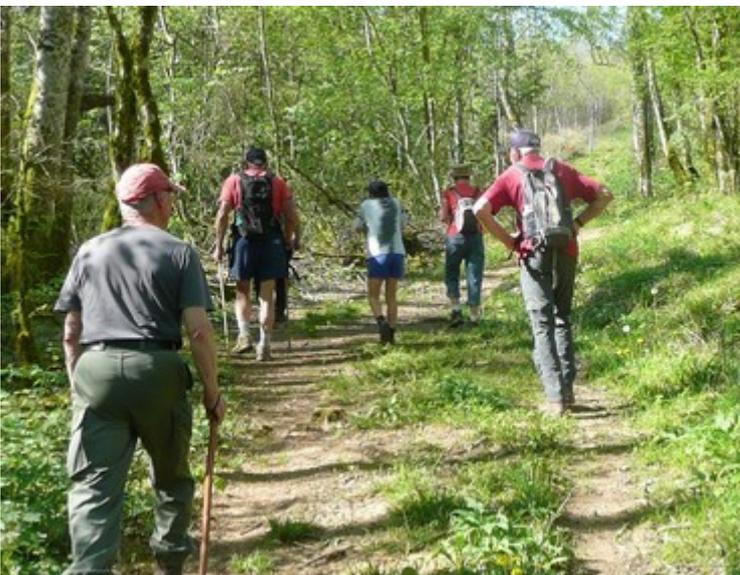
Pour le grand parcours (9kms), le rassemblement est prévu à 9h00 pour un départ en groupe à 9h30 ; pour les 2 autres parcours (6 et 4 kms), le rassemblement est fixé respectivement, à 10h00 et 10h45.

« Après l'effort, le réconfort ! » : vers 12h30, heure prévue pour le retour des 3 groupes, la commune de VAL-SONNETTE vous accueillera pour un convivial apéritif et vous pourrez ensuite, tous ensemble, prendre votre pique-nique tiré du sac. Des tables, bancs et même des barbecues (pour ceux qui auront apporté des viandes à griller) seront à votre disposition.

Une dizaine de jours avant cet évènement, vous recevrez dans votre boîte aux lettres un dépliant vous en rappelant les modalités, vous apportant des conseils pratiques et servant aussi de bulletin d'inscription à rapporter complété, le 16 septembre. (Voir aussi des informations sur le site de la commune).

Le 19 avril dernier, sous un chaud soleil, la reconnaissance et la validation des itinéraires proposés ont été faites par celles et ceux qui seront vos « gentils accompagnateurs » et que nous remercions d'ores et déjà pour leur engagement dans l'organisation (voir les photos ci-dessous).

Claude CRETIN



# INFOS

## Collecte des déchets ménagers

Depuis mi-mai, le calendrier des jours de collecte est modifié.

Elles ont lieu les mercredis à partir de 12h00 :

- les semaines impaires (voir numéro de la semaine sur un calendrier) uniquement le bac gris.
- les semaines paires les deux bacs.

C'est facile :

**le mercredi, les semaines paires, sortez la paire.**

### Attention

La "route de Sainte-Agnès" à Vincelles ainsi que le "chemin de la gare" sont collectés avec Sainte Agnès soit :

- bacs gris : vendredi à partir de 5 h
- bacs bleus : vendredi semaines impaires.

## Horaires d'été de la déchetterie de Beaufort

Lundi	fermée
Mardi	9h00 - 12h00
Mercredi	9h00 - 12h00
Jeudi	9h00 - 12h00
Vendredi	9h00 - 12h00
Samedi	13h30 - 17h00

### Déchets acceptés :

tout-venant, gravats, déchets verts, bois, ferrailles, cartons, papiers, textiles, verre, huiles végétales, huiles minérales, piles, batteries, peintures, solvants, DEEE, néons, phytosanitaires, cartouches, imprimantes.

### Appel à témoins

Suite aux travaux de restauration du pont de Riesland, la Commune de Val-sonnette déplore la fugue d'un des deux panneaux « route barrée » qui avaient permis de matérialiser la déviation selon les règles de sécurité.

Ces accessoires (coûteux pour le denier public) sont utiles pour signaler aux usagers de nécessaires et temporaires dispositions prises dans l'intérêt de tous.

Malgré d'actives recherches, on est pour l'instant sans nouvelle...

Si quelqu'un a vu ou trouvé dans le secteur de Longeverne un panneau rectangulaire jaune type chantier, marqué « route barrée », merci de le signaler en Mairie.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
D 1	Limite demande carte Jeunes	M 1		S 1		L 1		J 1	Toussaint	S 1	
L 2		J 2	31	D 2		M 2		V 2	Cours ance	D 2	
M 3		V 3	Tous Dehors - Grusse	L 3		M 3		S 3		L 3	
M 4		S 4		M 4	Remise Cartes Jeunes	J 4		D 4		M 4	
J 5		D 5		M 5		V 5		L 5		M 5	
V 6		L 6		J 6		S 6		M 6		J 6	49
S 7	Festival Folklore - Vercia	M 7		V 7	Cours ance	D 7		M 7		V 7	
D 8		M 8		S 8		L 8		J 8		S 8	
L 9		J 9		D 9		M 9		V 9		D 9	
M 10		V 10		L 10		M 10		S 10		L 10	
M 11		S 11		M 11		J 11		D 11	Armistice 1918	M 11	
J 12	Beaufort	D 12		M 12		V 12		L 12		M 12	
V 13		L 13		J 13		S 13		M 13		J 13	50
S 14	Fête nationale	M 14		V 14		D 14		M 14		V 14	
D 15		M 15	Assomption	S 15	Matinée récréative	L 15		J 15		S 15	Noël des enfants
L 16		J 16		D 16	Rando	M 16		V 16	Table ! Beaujolais	D 16	
M 17	Limite demande carte bus	V 17		L 17		M 17		S 17	Matinée récréative	L 17	
M 18	Reprise Gym Senior	S 18		M 18		J 18		D 18		M 18	
J 19		D 19		M 19		V 19		L 19		M 19	
V 20		L 20		J 20		S 20	38	M 20		J 20	51
S 21	Péanque - Vercia	M 21		V 21		D 21		M 21		V 21	hiver
D 22		M 22		S 22		L 22		J 22		S 22	
L 23		J 23		D 23	automne	M 23		V 23		D 23	
M 24		V 24		L 24		M 24		S 24		L 24	
M 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	
J 26		D 26		M 26		V 26		L 26		M 26	
V 27		L 27		J 27		S 27	39	M 27		J 27	
S 28		M 28		V 28		D 28	heure d'hiver -1h	M 28		V 28	Cours ance
D 29		M 29		S 29		L 29		J 29		S 29	
L 30		J 30		D 30		M 30		V 30		D 30	
M 31		V 31		D 30		M 31		V 30		L 31	

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Fermeture mairie (voir page2)

Repas des aînés à Vincelles 12 janvier